



Agence Française  
de Développement

# TUNISIE

# La Tunisie

Entre Méditerranée et Sahara, la Tunisie s'étend sur 163 610 km<sup>2</sup> et compte près de 11 millions d'habitants. Elle dispose d'une économie diversifiée et ouverte, qui se base sur un tissu industriel et tertiaire développé, le tourisme, l'exploitation du sous-sol et l'agriculture.

La Tunisie a investi dans l'éducation et la santé tout au long des dernières décennies, sans pour autant réussir à faire face aux enjeux du chômage de masse qui touche particulièrement les jeunes diplômés.

En janvier 2011, elle est le premier pays de la région à connaître de profonds bouleversements politiques qui se soldent par un changement de régime et l'ancrage d'un processus démocratique dont l'adoption d'une nouvelle Constitution en janvier 2014 marque une étape importante pour le pays.

Sur le plan économique, des réformes structurelles restent à engager pour faire face aux nouveaux enjeux auxquels la Tunisie est confrontée, notamment en matière de gestion des ressources naturelles (eau, etc.), de ressources énergétiques, d'emploi et de développement du territoire.

## La stratégie de l'AFD en Tunisie



Réhabilitation de la Médina à Kairouan © AFD, Augustin Le Gall

L'Agence Française de Développement (AFD) est présente en Tunisie depuis 1992. À travers ses financements, elle appuie les autorités tunisiennes dans la mise en œuvre de politiques de transport, de formation professionnelle et d'emploi, de réhabilitation des quartiers populaires, de gestion de la ville, d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, de développement rural et agricole et de préservation de l'environnement. Elle soutient également le secteur privé à travers divers outils financiers et appuie le secteur de la microfinance.

La Tunisie est, sur les vingt dernières années, l'un des premiers bénéficiaires des financements du groupe AFD avec 2 milliards d'euros d'engagements. En moyenne sur les six dernières années, les engagements, comme les versements, ont été de l'ordre de 110 M€ par an, avec une aide budgétaire à l'État importante en 2011 au lendemain de la révolution.

Au regard des évolutions politiques et institutionnelles en cours en Tunisie, l'AFD a défini une nouvelle stratégie d'intervention pour la période 2014-2016. Celle-ci a pour finalité de répondre aux défis que connaît le pays pour l'accompagner dans sa transition économique et sociale.

### Favoriser la création d'emplois et l'insertion sociale et professionnelle

L'avenir politique et social de la Tunisie apparaît étroitement lié à la capacité des pouvoirs publics à offrir des perspectives de formation et d'emploi à la hauteur des défis démographiques et économiques auxquels le pays doit faire face, notamment pour les jeunes qui représentent plus de la moitié de la population.

L'AFD est aujourd'hui mobilisée pour accompagner la création et le développement des entreprises et des initiatives privées, y compris en milieu rural.

Cet appui au secteur privé est directement corrélé aux actions menées dans le secteur de la formation professionnelle afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché du travail.

### Accompagner le développement des entreprises, y compris en milieu rural :

- **Encourager les projets collectifs d'entreprises** (approche Cluster) sur des secteurs ou filières prioritaires, pour favoriser l'innovation et la création de valeur ajoutée;
- **Appuyer les initiatives innovantes** en faveur de l'entrepreneuriat et de la finance inclusive (microfinance);
- **Soutenir l'économie rurale** et les exploitations agricoles familiales, à travers la fourniture de conseil, la facilitation de l'accès aux financements et la structuration du tissu économique agricole.



Voiture WEEZ © Rim Ben Youssef

## Appuyer l'émergence des clusters

Les projets de promotion des systèmes productifs locaux, pôles de compétitivité ou clusters, sont aujourd'hui reconnus comme des initiatives efficaces pour lever les contraintes auxquelles font face les PME, stimuler leur développement, favoriser l'innovation en lien avec le secteur privé et orienter la formation vers les qualifications professionnelles recherchées par les entreprises. L'AFD a défini sa stratégie d'intervention dans le secteur privé avec un double objectif : d'une part, accompagner la dynamique privée, notamment pour soutenir la capacité du secteur privé à s'organiser et rechercher les moyens de sa compétitivité, et, d'autre part, appuyer l'État dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement industriel.

En Tunisie, l'AFD appuie depuis 2010 le développement d'un cluster d'entreprises sur le Pôle de compétitivité de Sousse. Cet appui sera étendu pour accompagner la mise en place d'une politique nationale d'appui à la diffusion des clusters.

## Soutenir le développement de la microfinance

Après avoir contribué à la réforme du cadre réglementaire de la microfinance, l'AFD a poursuivi en 2013 son appui à ce secteur, par la mise en place d'un financement de 2 M€ en monnaie locale en faveur d'Enda Inter-Arabe pour développer son activité dans le secteur agricole, notamment au bénéfice des femmes, puis par une subvention de 1 M€ pour la création de Taysir, nouvelle institution de microfinance dont les activités sont ciblées sur les zones rurales avec l'introduction du crédit accompagné et intégré à des filières agro industrielles.

En 2014, l'AFD a poursuivi son soutien au développement de la microfinance contribuant financièrement à la création de deux nouvelles institutions (Microcred et CFE Tunisie).

## Renforcer le dispositif de formation professionnelle :

L'AFD accompagne les acteurs tunisiens pour le développement de nouveaux programmes de formations en phase avec les attentes des entreprises, futurs employeurs des « sortants » du dispositif. En la matière, l'appui de l'AFD ne se limite plus uniquement au financement des constructions de centres et des équipements mais privilégie aujourd'hui la mise en œuvre de la réforme du dispositif national de formation professionnelle.

La mise en place de mécanismes de collaboration entre les différents piliers du dispositif (agence et centres de formations, entreprises, représentants des syndicats) est au cœur des activités financées par l'AFD. C'est pourquoi les partenariats entre acteurs des dispositifs de formation et professionnels français et tunisiens sont fortement encouragés.



Étudiants au centre de formation d'Ibn Sina  
© Ambassade de France en Tunisie

## Encourager la formation des jeunes

L'AFD accompagne le secteur de la formation professionnelle depuis la fin des années 90 par des financements (près de 100 M€) qui ont permis d'intervenir dans 28 centres. Les réalisations emblématiques récentes portent sur :

- La création du centre en soudure et construction métallique de Médenine (420 postes de formation) ;
- La restructuration du centre de formation de Mghira (Grand Tunis) destiné à devenir un pôle de référence dans les métiers de l'aéronautique.

L'AFD met désormais l'accent sur l'amélioration de la qualité de la formation et surtout une meilleure insertion des jeunes formés dans le monde professionnel. C'est dans cet esprit qu'est bâti le nouvel accompagnement du secteur, à travers un programme d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle. Poursuivant le même objectif dans l'enseignement supérieur, l'AFD finance aussi, grâce à un prêt de 15 M€, la construction de l'École Nationale d'Ingénieurs de Bizerte (ENIB) dont la première pierre a été posée en juin 2014.

## Promouvoir un développement durable des territoires

La promotion d'un développement durable des territoires implique la prise en considération de la durabilité économique (accès aux équipements favorisant l'innovation et la croissance), sociale (appropriation, développement des services de base, impacts sur le tissu social, sur l'égalité hommes-femmes...) et environnementale (protection des écosystèmes, des ressources naturelles, réduction de la production de gaz à effet de serre et adaptation au dérèglement climatique) des projets de développement.

### Soutenir des stratégies d'aménagement urbain intégré et poursuivre le développement de l'accès aux équipements et services de base

Les financements octroyés par l'AFD contribuent à :

- Appuyer les autorités nationales pour la mise en place d'une politique de la ville et accompagner la décentralisation;
- Appuyer les collectivités locales dans le renforcement de leurs capacités et le financement de leur programme d'investissement dans le contexte renouvelé de la décentralisation;
- Poursuivre l'accompagnement institutionnel et l'investissement dans le secteur des transports urbains;
- Poursuivre l'appui aux opérateurs dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement;
- Accompagner des programmes de développement participatif des territoires ruraux.

### Accompagner la réhabilitation des quartiers précaires

L'AFD accompagne depuis plus de vingt ans la politique de réhabilitation des quartiers populaires engagée par l'État tunisien. Le Programme d'appui à la politique de la ville (PROVILLE) s'inscrit dans ce cadre et consiste à doter 119 quartiers, répartis dans l'ensemble du pays, en infrastructures de base (eau, assainissement, voirie, éclairage public) et en équipements collectifs. Il comporte, outre ces investissements, des appuis institutionnels en faveur de la structuration d'une véritable politique de la ville en matière d'habitat et de planification urbaine et du renforcement des capacités des collectivités locales. L'AFD apporte un financement direct de 30,3 M€ pour ce programme et gère aussi une délégation de fonds de l'Union européenne de 61 M€.



Gafsa, la ville en construction © AFD, Augustin Legall

### Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes

La préservation de l'environnement est au cœur des initiatives financées par l'AFD, tant en milieu urbain que rural.

L'Agence accompagne des investissements en matière d'assainissement des eaux usées et de dépollution industrielle. En milieu rural, la protection des sols et l'utilisation durable des ressources en eau sont un axe majeur d'intervention. L'Agence et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) supportent également des actions spécifiques de protection des écosystèmes sensibles.

Les financements de l'AFD accompagnent par ailleurs la transition énergétique, à travers la maîtrise des consommations et des émissions de gaz à effet de serre, la production d'énergies renouvelables ou encore la sécurisation des approvisionnements en énergie.



Réalimentation des nappes cordon de pierre sèches à Sidi Bouzid © AFD, Didier Berdaguer

### Améliorer les conditions de vie dans le milieu rural

Le développement rural constitue un secteur de concentration de l'action de l'AFD en Tunisie. Depuis vingt ans, l'AFD a engagé, avec le FFEM, plus de 322 M€ dans ce domaine, dont plus de 176 M€ concernent des projets en cours de mise en œuvre. Consciente de l'importance des enjeux de gestion durable des ressources naturelles dans le monde rural, l'Agence appuie un programme d'investissement dans le secteur de l'eau en agriculture et un programme de gestion des bassins versants.

Depuis la crise alimentaire de 2008, l'AFD s'est positionnée comme partenaire de la Tunisie dans sa réflexion sur les orientations politiques agricoles, en entretenant un dialogue stratégique avec le ministère de l'Agriculture et en finançant des projets pilotes innovants (dans des domaines tels que le conseil agricole ou la gestion du risque climatique).

Les financements à la société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau (SONEDE) permettent d'alimenter les zones rurales en eau potable sur l'ensemble du territoire national.



Oasis de Gabès © AFD, Didier Berdaguer

## Protéger et gérer durablement les ressources naturelles

L'AFD a engagé 248 M€ auprès de l'Office national de l'assainissement (ONAS). L'extension de réseaux d'assainissement dans les quartiers populaires est financé par l'Agence depuis une vingtaine d'années. La dépollution de la Méditerranée fait par ailleurs l'objet d'un programme spécifique. Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) finance également diverses initiatives en faveur de la protection des écosystèmes sensibles. Il participe ainsi à un programme de création et de développement des aires marines et côtières protégées, ou encore à la gestion durable des aquifères côtiers des oasis de Gabès.

Enfin, des financements sont dédiés à la gestion des risques de pollutions, limitant leurs impacts pour la santé humaine et l'environnement : prévention des pollutions atmosphériques, utilisation adaptée des pesticides agricoles et désamiantage des infrastructures.

## Un partenariat avec les ONG en Tunisie

L'AFD soutient aujourd'hui plus d'une quinzaine de projets d'appui à la société civile, de natures diverses. Ces projets sont portés par des ONG françaises en partenariat avec des ONG ou institutions tunisiennes. Ils portent sur des thématiques telles que le renforcement de capacités des acteurs de la société civile, le handicap, la santé, l'accompagnement à l'entrepreneuriat ou encore l'environnement.

Pour la Tunisie, l'ensemble de ces projets (dont les projets à caractère régional) représente un volume global de financements de 4,3 M€ sur la période 2011-2014. L'accroissement de ce type de financements devrait se poursuivre dans les années à venir.



Enfants sensibilisés aux règles de sécurité relatives à l'utilisation des pesticides dans une école à Menzel Tmim © AFD, Didier Berdaguer

## Les outils de financement de l'AFD

### Le groupe AFD déploie en Tunisie une large palette d'instruments financiers :

- des prêts à long terme à des conditions préférentielles, auprès du secteur public (État et entreprises publiques) et privé (banques, entreprises, institutions de microfinance);
- des garanties aux banques (ARIZ) pour favoriser l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises (PME);
- des prises de participation dans le capital d'entreprises ou de fonds d'investissement, via sa filiale PROPARCO.

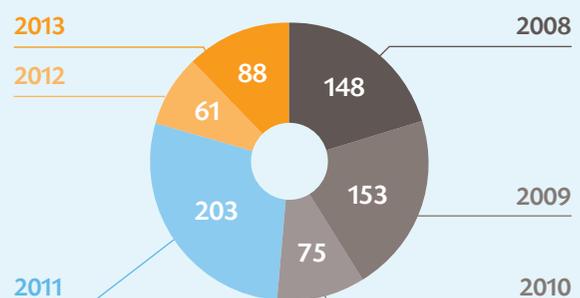
Ces instruments permettent de soutenir des projets de nature et de montant divers et d'accompagner les différents acteurs du développement, qu'ils soient publics ou privés.

### Cette gamme d'instruments financiers est complétée par :

- les formations dispensées par le Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB), masters professionnels ou formations courtes;
- la participation de l'AFD aux réflexions stratégiques sectorielles et transversales nationales.

Ces appuis s'inscrivent tous dans la perspective d'un soutien aux politiques publiques du pays. Pour cela, les modes d'intervention de l'Agence évoluent pour mieux prendre en considération les mutations en cours depuis 2011, notamment pour encourager la concertation et l'implication de la société civile et renforcer le rôle des maîtrises d'ouvrage dans l'exécution des projets.

### Montants des financements signés par année (en M€)



Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable dans les pays du Sud et dans les Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 71 agences et bureaux de représentation, dont 9 dans les Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2013, l'AFD a consacré 7,8 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation d'enfants, à l'amélioration de la santé maternelle, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, au renforcement de l'accès à l'eau, à l'énergie et aux transports. Les nouveaux projets financés contribueront également à lutter contre le dérèglement climatique, en permettant notamment d'économiser 3,3 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an.



Vue panoramique de la Marsa © AFD Tunis



Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.

[www.proparco.fr](http://www.proparco.fr)



Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un instrument financier de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement. Depuis 20 ans, son mandat est de cofinancer des projets à forte composante environnementale, dans les pays en développement. Il intervient dans six domaines de l'environnement mondial : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone stratosphérique. Son pilotage est assuré par cinq ministères (économie et finances, affaires étrangères, développement durable, recherche, agriculture) et l'Agence Française de Développement (AFD). Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'AFD. Depuis 1994, 258 projets ont été financés pour un montant de 299 M€, dont 68% sont situés en Afrique et en Méditerranée.

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)



Agence Française de Développement  
<https://www.facebook.com/AFDOfficiel>



@AFD\_France  
[https://twitter.com/AFD\\_France](https://twitter.com/AFD_France)



Agence Française de Développement  
<https://www.youtube.com/user/GroupeAFD>

## AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes  
75598 Paris Cedex 12 – France  
Tél. +33 1 53 44 31 31  
Fax +33 1 44 87 99 39  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

## AFD TUNISIE

Immeuble Melika  
Rue du Lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac  
Tunis – Tunisie  
Tél. (00 216) 71 861 799 – Fax (00 216) 71 861 825  
[afdtnis@afd.fr](mailto:afdtnis@afd.fr)  
[tunisie.afd.fr](http://tunisie.afd.fr)

